



**Syndicat National de la DGFIP-FORCE  
OUVRIERE**

Section de la Haute Loire  
17, rue des moulins – BP351  
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX  
fo.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr  
**Site local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/>**

## **Compte rendu** **CTL du 4 avril 2021**

Ce CTL s'est déroulé sur demande des OS pour discuter des modalités d'accueil durant la campagne IR, suite à la décision de Bercy de rouvrir les sites à raison de 20h par semaine.

Prévu initialement le 27 avril, il nous est apparu nécessaire de demander la convocation d'un CTL en urgence. Si cette demande a reçu une réponse positive de la part de notre nouveau DDFIP, il ne partageait pour autant pas nos inquiétudes. Pourtant, l'annonce de la réouverture des sites, et le maintien de cette dernière malgré un reconfinement, et une augmentation des cas au sein de nos services soulève bien des questions organisationnelles.

Il est à noter qu'aucun document de préparation n'a été fourni aux OS. De même, les informations en notre possession émanaient des collègues et chefs de services, suite aux visites effectuées par la direction.

Ce CTL s'est ouvert sur la question des suppressions d'emplois. Nous avons pointé du doigt les difficultés engendrées par la baisse constante des effectifs. Conjugée à la crise sanitaire et ses conséquences (télé-travail, agents malades etc.), cela met les collègues en difficultés pour réaliser efficacement leurs missions.

Le DDFIP ne nie pas les difficultés qu'engendre la baisse des effectifs, mais relativise en argumentant que ces baisses sont moins importantes que prévu. Cependant, elles existent tout de même, et se poursuivent, « quoiqu'il en coûte », pour reprendre une expression chère à nos gouvernants.

Du fait du manque de personnel, et de la crise sanitaire, il faut que les chefs de services jouent aux équilibristes pour gérer le télé-travail et l'accueil physique.

Les collègues se verront aider par des contractuels pour gérer l'accueil :

- 1 service civique au Puy
- 1 contractuel à Yssingaux et Brioude.

Ces personnes auront pour mission de gérer les files d'attente, la prise de rendez-vous etc. Ils disposeront d'une tablette permettant une prise de rendez-vous rapide.

Concernant les centres avec deux ou trois agents, si un seul agent est présent, le DDFIP nous confirme la non ouverture du centre.

Nous avons ensuite évoqué le sujet des horaires d'ouverture. La direction s'est positionnée pour une ouverture uniquement le matin.

Pour les sites urbains (Brioude, Yssingeaux, Monistrole sur Loire, Le Puy en Velay), la plage horaire d'ouverture retenue par la direction est 8h30-12h.

Pour les autres sites (Bas en Basset, Cayres, Saint Paulien, Vorey, Craponnes...), ils reprennent les horaires qui étaient les leurs. Soit 9h-12h.

Ces horaires ne s'appliquent pas au SIE et SPFE, qui disposent d'une organisation particulière.

Concernant les appels téléphoniques et leur gestion, certains collègues seront mis à contribution pour renforcer le numéro national d'appel.

Pour le début de la campagne IR, 4 collègues seront concernés :

- 2 au SIP du Puy.
- 1 au SIP d'Yssingeaux.
- 1 au SIP de Brioude.

Sur les 3 dernières semaines, 8 agents seront concernés :

- 3 au Puy.
- 2 à Yssingeaux.
- 2 à Brioude.
- 1 en direction.

La date de début de la campagne est fixée au 07 avril. Dès le 15 avril, envoi massif des déclarations.

Il a ensuite été fait mention des ASA garde d'enfants. La direction a bien précisé qu'elles étaient accordées aux agents ne disposant pas de moyen alternatif de garde.

